

Liste LE CHESNAY AVENIR
Tête de Liste : Patrick Bonnehon
Courriel : lechesnayavenir@lechesnayavenir.com

A l'attn de l'Association SAVE
78000 Versailles

OBJET : réponses au questionnaire relatif à Versailles Grand Parc

A – Organisation générale de VGP

- A1- La compétence assainissement et l'école de musique.
- A2- La réalisation d'un réseau de transport interconnecté avec la Métropole du Grand Paris
- A3- Oui, les Associations agréées.
- A4- Dossier qui sera à étudier une fois que Le Chesnay entrera effectivement dans les commissions concernées de VGP.
- A5- Nous ne connaissons pas la raison.
- A6- Des actions conjointes sont à étudier, toujours dans le cadre du Grand Paris.

B – Développement économique

- B1-Oui, il faut le rendre plus visible car ces Pôles sont générateurs d'emplois qualifiés.
- B2- Oui, il faut améliorer la visibilité du monde économique pour aider nos entreprises locales et stimuler les emplois sur le territoire.
- B3- Notre récente intégration ne nous permet pas d'avoir une vision pertinente de ces ZAE.

C – Aménagement de l'espace – déplacements

- C1- Désenclavement du plateau de Satory :
 - soit par voie routière : N12 et N91
 - soit par voie semi-ferrée : entre un parking aux Matelots, Satory et la gare des Chantiers.
- C2- Nous n'avons pas de données sur ce pôle de centralité, mais nous l'étudierons en raison de la proximité avec Le Chesnay.
- C3- Réactivation de la ligne ferrée passant par les Matelots.
- C4- Cela dépend du retour ou pas de Vélizy dans VGP.
- C5- La surface nécessaire suppose un terrain disponible qui pourraient être : plaine de Versailles, ex-terrain « Bull » ou camp de Satory.

D – Politique de la ville et équilibre de l’habitat

D1- Oui un PLU commun à tout VGP est nécessaire pour harmoniser l’urbanisme sur le territoire.

D2- Nous voulons utiliser plusieurs leviers : la video-surveillance avec un CSU (déjà en place au Chesnay), l’augmentation des patrouilles municipales et une opération Voisins-Vigilants avec des protocoles entre Police nationale, Préfecture et les Maires.

E – Mise en valeur de l’environnement

E1- Oui, il y a un intérêt à interconnecter les voies pédestres et cyclables entre nos communes.

E2- Un tracé de coulée verte doit être un objectif des prochaines équipes municipales.

F – Equipements culturels et sportifs

F1- Projets culturels : mutualiser la programmation des salles de spectacles et théâtres. Par exemple, intégrer la Grande Scène du Chesnay dans VGP.

Projets sportifs : inciter les Clubs sportifs à créer des Ententes pour optimiser l’utilisation des gymnases et équipements sportifs.

G – Administration et participation

G1- Création d’une DRH au niveau de VGP qui mutualisera les fonctionnaires territoriaux entre les 18 communes.

Mutualisation des moyens techniques (véhicules municipaux).

Centralisation des fonctions Achats.

Développement économique via les pôles de compétitivité

G2- Relance d’un appel d’offre général eu égard à l’augmentation du nombre de communes à 18, prenant en compte la spécificité du Chesnay où la moitié de la ville est la copropriété de Parly 2 qui rapporte ses poubelles en un seul point de collecte pour chaque Résidence de 250 habitations en moyenne.

Appel d’offre et renégociation par VGP de la valorisation des déchets.

G3- Mise en place effective de l’Open Data permettant l’accessibilité aux documents.